



<http://satisfactionmdph.fr>

VOTRE AVIS EST ESSENTIEL!

Votre maison départementale des personnes handicapées a besoin de votre avis sur son action au profit de la personne en situation de handicap et de son entourage.

Prenez la parole !

Participez à la mesure de satisfaction des usagers de votre MDPH. Son objectif est d'améliorer ses services et de faire en sorte de :

- vous accueillir dans les meilleures conditions ;
- bien comprendre votre situation personnelle et vos attentes ;
- définir les solutions correspondant à vos besoins et à l'évolution de votre situation ;
- vous expliquer la marche à suivre dans le cheminement de votre demande ;
- vous informer sur l'avancée de votre dossier et sur les solutions qui vous seront proposées ;
- vous informer des possibilités de recours.

Rendez-vous sur le site <http://satisfactionmdph.fr> pour remplir en ligne votre questionnaire de mesure de satisfaction. Si vous n'êtes pas concerné par une question, merci de passer à la suivante !